

CHAMPIONNAT DU LIMOUSIN 2022

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le Règlement Général des Epreuves Fédérales par Equipes

« Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du Règlement Général. »

jeudi 14 avril	Golf de LIMOGES
jeudi 5 mai	Golf de BRIVE
jeudi 12 mai	Golf de LA MARTERIE
mardi 17 mai	Golf d'ESSENDIERAS
jeudi 9 juin	Golf de MORTEMART
jeudi 16 juin	Golf de PERIGUEUX
jeudi 30 juin	Golf de LA PORCELAINE
jeudi 15 septembre	Golf de SOUILLAC
jeudi 29 septembre	Golf d'AUBAZINE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Ouvert aux clubs de la Ligue, plus Souillac si le nombre de clubs de la Ligue est inférieur à 8.

Pour les joueurs : Etre né avant le 14 Avril 1972 et avoir un index inférieur ou égal à 26.4 au jour de la compétition. Avoir son certificat médical valide.

FORME DE JEU

Equipes de 6 joueurs ou joueuses.

Matchplay BRUT : 4 simples, 1 greensome. En phase finale : 4 simples, 1 foursome.

Match partagé : 0.5 point . Match gagné (1 up à 3 up) : 1 point. Match gagné (4 ou 5 up) : 1.5 point. Au-delà : 2 points. En cas d'égalité, y compris de bonus, le départage se fait au match particulier.

Exemple :

4	<i>La Porcelaine</i>	3	0	4	23	22	1
5	<i>Périgueux</i>	3	0	4	24,5	23,5	1

La Porcelaine ayant battu Périgueux lors de leur rencontre, ils sont 4ème et Périgueux 5ème.

Après 7 tours, demi-finales à Souillac (1 contre 4 et 2 contre 3) et matches de classement (5 contre 8 et 6 contre 7) Puis Finale à Aubazine et matches de classement.

Location de voiturette pour les joueurs ne jouant qu'en voiturette, y compris en partie amicale dans leur club.

Pour les phases finales, en cas d'égalité à la fin d'un match, play off en « mort subite » sur les trous choisis par le club organisateur, sauf si l'une des équipes a déjà gagné 3 matchs

Pour cette compétition, les règles locales permanentes de la ffGolf seront appliquées.

ENGAGEMENT

150 € par équipe et par tour (sauf pour le club recevant) à régler par chèque à l'ordre du CT8723. Les chèques sont à envoyer à Michel GARAUD 58 rue Camille Guerin 87000 LIMOGES.

Ne pas présenter d'équipe ne dispense pas de payer le droit d'engagement.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé d'un responsable d'un CD et de 2 membres effectivement présents de la commission sportive du club organisateur.